fonds|radio|star

Rapport annuel 2007-2008

3 gars su'l sofa, *Des cobras, des tarentules* (détail)

Table des matières

1 Le message du président
2 LE FONDS RADIOSTAR
2 L'historique
2 Les objectifs
3 Les partenaires financiers
3 Le Conseil d'administration
3 La gestion du fonds

4 Le renouvellement du programme

6 Les résultats financiers
6 Les ressources financières
6 La gestion du Fonds
6 Les engagements et les déboursés
7 Le solde résiduel d'engagements
7 Les décaissements par poste budgétaire

8 L'évaluation des résultats
8 L'appui aux nouveaux artistes
8 La répartition régionale
9 Les projets acceptés
10 Le financement par catégorie musicale
12 Les succès

15 Les états financiers 2007-2008

Ariane Moffatt, *Tous les sens* (détail)

English version also available at www.fondsradiostar.com

Le message du président

Résultat d'une refonte majeure, le programme 2007-2008 du Fonds RadioStar est aligné plus que jamais sur les principes directeurs qui avaient été établis lors de sa création.

En ciblant l'appui aux artistes émergents, la mission première du Fonds, des seuils de ventes moindres pour les premiers albums et l'exclusion des artistes ayant vendu 300 000 copies ont permis de consacrer 88 % des montants à la relève. La diversité musicale est aussi au rendez-vous, l'appui du Fonds reflétant encore davantage les nouvelles tendances qui ont cours.

En exigeant des résultats de ventes plutôt que des investissements comme pré-requis pour déposer une demande au Fonds, nous avons diminué le nombre d'applications et augmenté le taux d'acceptation. Cela se traduit par une meilleure gestion des ressources au Fonds et une meilleure gestion des attentes de notre clientèle.

En exigeant davantage d'innovation et de stratégies inédites, le Fonds pourra se vanter de soutenir les plans de promoteurs inventifs et créatifs, soucieux d'apporter des solutions originales aux enjeux actuels. Il aidera les projets présentant des voies « qui n'auraient pas été explorées sans son soutien financier » ; c'est dire à quel point les actions de base, incontournables et standardisées, seront ignorées par le Fonds, puisque couvertes par d'autres programmes et les plans d'affaires réguliers des entreprises.

Enfin, le Fonds doit rester flexible et s'adapter aux réalités actuelles de l'univers musical ; nous devons réfléchir à la manière dont il pourrait accompagner les stratégies de production et de promotion numérique, essentielles au développement de la carrière des jeunes artistes.

Au terme de ce mandat de deux ans à titre de président, je demeure convaincu que le Fonds RadioStar doit catalyser l'esprit novateur des maisons de disques de telle sorte qu'elles puissent faire mieux et différemment pour promouvoir les carrières musicales.

Pierre Rodrigue
Président

LE FONDS RADIOSTAR

L'HISTORIQUE

En 1997, lors de l'audience du CRTC sur la politique en matière de radio commerciale, l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) recommandait, dans sa proposition relative aux avantages tangibles s'appliquant aux transferts de propriété d'entreprises de radio, la création d'un fonds de commercialisation et de promotion de la musique canadienne. La *Politique de 1998 concernant la radio commerciale* du CRTC (Avis public CRTC 1998-41) a fait sienne cette proposition, établissant une contribution financière de 3 % de la valeur des transactions d'acquisition à ce fonds.

Le CRTC approuvait le 9 novembre 2000, la proposition conjointe de l'ACR et de l'ADISQ précisant la structure et les modalités de Fonds RadioStar. Une démarche similaire a été effectuée pour le marché anglophone donnant naissance en mars 2001 au Radio Starmaker Fund.

Depuis août 2001, le Fonds RadioStar offre un programme d'aide financière pour la commercialisation d'enregistrements sonores au Canada. La Fondation MUSICACTION assure la gestion de ce programme depuis le début de ses activités sous la direction du conseil d'administration du Fonds RadioStar. Son programme et ses règles, totalement distincts de ceux de MUSICACTION, sont administrés de façon indépendante.

En décembre 2006, la nouvelle politique du CRTC sur la radio commerciale a reconduit cette contribution de 3 % de la valeur des transactions d'acquisition destinée au Fonds RadioStar et à son pendant anglophone, Radio Starmaker Fund.

LES OBJECTIFS

- Le Fonds vise à promouvoir exclusivement la musique canadienne de langue française. Les autres projets sont dirigés au Radio Starmaker Fund.
- Le Fonds vise à assurer aux radiodiffuseurs privés un répertoire de musique francophone diversifié et de qualité.
- Le Fonds réserve son aide à des projets de commercialisation destinés au marché canadien.
- Le Fonds est destiné en priorité aux artistes en développement de carrière, visant à « créer des étoiles de la musique canadienne produisant du contenu canadien populaire ».
- Le financement est octroyé aux maisons de disques à propriété et à contrôle canadiens, à l'exception des artistes canadiens résidant à l'extérieur du Québec qui peuvent recevoir l'aide directement.
- Le financement constitue un apport supplémentaire aux sommes investies par les maisons de disques et d'autres sources de financement public et privé qui couvrent les premières étapes de commercialisation.

Pamela, *120 milles à l'heure* (détail)

LES PARTENAIRES FINANCIERS

629112 SASKATCHEWAN	LABBE MEDIA
ASTRAL MEDIA RADIO	NEWCAP
CHUM	R.B. COMMUNICATIONS
COGECO DIFFUSION	RADIO DIFFUSION SOREL-TRACY
CORUS ENTERTAINMENT	RNC MEDIA
CTVGLOBEMEDIA	ROGERS BROADCASTING
GOLDEN WEST BROADCASTING	STANDARD RADIO
H.F. DOUGALL COMPAGNY	VISTA BROADCAST GROUP
HALIBURTON BROADCASTING GROUP	WESTMAN MEDIA COOPERATIVES
HDL INVESTMENTS	XM CANADA
JIM PATTISON GROUP	

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Pierre Rodrigue	Vice-président ventes et marketing Astral Media Radio
Vice-président	Yves-François Blanchet	Président Diffusion YFB
Trésorier	Stéphanie Moffatt	Présidente Mo'fat Management
Secrétaire	Sylvie Courtemanche	Vice-présidente relations gouvernementales CORUS
Administrateur	Richard Lachance	Vice-président radiodiffusion Cogeco
Administrateur	Claude Laflamme	Vice-présidente affaires corporatives et réglementaires Astral Media Radio
Administrateur	Marc Ménard	Professeur École des médias UQAM
Administrateur	Mark Lazarre	Président Productions Benannah
Administrateur	Michel Normandeau	Administrateur indépendant
Administrateur	Michel Sabourin	Président Disques Atlantis

LA GESTION DU FONDS

Directrice générale	Andrée Ménard
Coordonnatrice du programme	Louise Chenail
Information	Jacinthe Roy
Administration	Nicole Rouabah
Vérificateur	Denis Thérien CA

Le renouvellement du programme

Le 8 juin 2007, le conseil d'administration adoptait une refonte majeure du programme Fonds RadioStar, lequel est entré en vigueur pour l'année financière 2007-2008. Cette révision en profondeur a été effectuée dans le respect des principes directeurs du Fonds, soit :

- Une aide à la promotion de contenu musical canadien francophone diversifié
- Un soutien aux artistes canadiens de la relève
- Un financement à titre d'investissement postérieur aux premières dépenses de commercialisation
- Un financement complémentaire à l'investissement du Demandeur.

Ces nouveaux critères régissant le programme 2007-2008 sont les suivants :

- Le principal critère d'accès d'un projet au Fonds est l'atteinte d'un seuil de ventes minimal. Il est fixé selon la catégorie musicale et le nombre d'albums en carrière de l'artiste, le seuil exigé pour un premier album étant moindre que pour un second et ainsi de suite. Ce critère est l'assurance d'un investissement préalable du Demandeur et du réel potentiel de succès du projet.
- L'accès à un montant supplémentaire pour une seconde phase de commercialisation est également fonction de l'atteinte de seuils de ventes, seuils majorés en regard de la première phase.
- L'aide du Fonds se limite au 2/3 du budget de dépenses admissibles soumis, excluant toutes dépenses initiales de commercialisation.
- En accord avec la mission d'appui aux artistes émergents, les artistes interprètes ayant vendu plus de 300 000 copies en carrière ne sont pas éligibles au programme.

Les résultats financiers

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Les revenus du Fonds RadioStar et du Radio Starmaker Fund proviennent principalement, mais non exclusivement, des contributions des entreprises de radio exigées par le CRTC lors de transactions d'acquisition d'entreprises de radio. Au minimum, 3 % de la valeur de telles transactions doit être versé à ces deux fonds. Dans le cas de transactions visant un marché francophone, 80 % de ce 3 % est versé au Fonds RadioStar ; lorsque les transactions visent un marché anglophone, 20 % de ce pourcentage est versé au Fonds RadioStar.

L'ACR perçoit les 3 % de la valeur des transactions qu'elle redistribue aux deux fonds, conformément aux modalités de paiement acceptées par le CRTC. Chaque année, l'ACR verse les contributions financières attribuées au développement de la musique vocale francophone au Fonds RadioStar.

En 2007-2008, ces contributions ont été de 2 743 551 $. Depuis la création du Fonds en 2001-2002, elles totalisent 18 M$. À terme en 2015, le financement aura atteint 32 M$.

LA GESTION DU FONDS

Pour ce septième exercice financier, les frais d'administration sont établis à 7,9 %. La moyenne des frais d'administration depuis l'ouverture du Fonds est de 9,1 %. Tel que stipulé dans le document approuvé par le CRTC en novembre 2000, les frais d'administration à terme ne devraient pas représenter plus de 10 % des contributions reçues des radiodiffuseurs.

LES ENGAGEMENTS ET DÉBOURSÉS

Depuis la création du Fonds, 449 demandes ont été reçues et 384 projets ont été acceptés, pour un taux d'approbation de 86 %. Le taux d'approbation, qui était de 78 % en 2006-2007 en raison du nombre record de demandes, atteint aujourd'hui 100 %. Ce résultat est conséquent à la refonte du programme et ses nouveaux critères d'accès au Fonds.

La régression des contributions à venir des radiodiffuseurs amenait le Conseil à répartir sur un plus grand nombre d'années les sommes disponibles, prolongeant ainsi la durée de vie du Fonds et assurant annuellement une même disponibilité d'argent. En 2007-2008, le Fonds a engagé 1 949 849 $ comparativement à 3 315 015 $ en 2006-2007 et 3 104 566 $ en 2005-2006.

Anik Jean, *Le ciel saigne le martyre* (détail)

DEMANDES ET ACCEPTATIONS

	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	**Total**
Demandes reçues	51	103	79	64	53	46	53	**449**
Montants demandés	2 018 033 $	4 773 602 $	3 321 515 $	3 021 311 $	3 171 982 $	2 158 990 $	2 153 585 $	**20 619 018 $**
Demandes acceptées	51	80	78	63	43	33	36	**384**
Montants accordés	1 949 849 $	3 315 015 $	3 104 566 $	2 848 958 $	2 013 175 $	1 506 415 $	1 236 314 $	**15 974 292 $**
Montants déboursés	1 990 583 $	2 827 781 $	2 316 105 $	2 331 725 $	1 311 619 $	1 038 105 $	501 276 $	**12 317 194 $**

LE SOLDE RÉSIDUEL D'ENGAGEMENTS

Les déboursés effectués pendant un exercice représentent généralement des premiers versements pour les projets acceptés pendant l'année et des versements finaux pour des projets acceptés antérieurement. En raison du temps que requiert la commercialisation des albums, tout comme la date d'acceptation des projets par le Fonds RadioStar, peu de projets sont complétés au cours d'un même exercice financier. En 2007-2008, le Fonds a déboursé 1 990 583 $ comparativement à 2 827 781 $, l'année dernière. Le solde d'engagements se chiffre à 1 043 082 $.

LES DÉCAISSEMENTS PAR POSTE DE DÉPENSES

L'analyse des dépenses effectuées par les Demandeurs pour les projets complétés en 2007-2008 indique que celles liées à la production d'images sont les plus importantes, totalisant 15,2 % comparativement à 9,9 % l'année dernière. En 2006-2007, les événements scéniques occupaient le premier rang avec 14,9 % comparativement à 10,7 % cette année.

La publicité télévisuelle se situe au deuxième rang totalisant 14,5 % des décaissements. Elle se situe au même rang et au même niveau que l'année dernière. La publicité radio glisse du quatrième rang au huitième rang, passant de 11,4 % à 7,5 % des dépenses.

CHARGES

	2007-2008		2006-2007	
	Montant	%	Montant	%
Images	381 960 $	15,2	267 277 $	9,9
Promotion	233 489	9,3	342 970	12,8
Relations de presse	266 040	10,6	246 601	9,2
Pistage	153 985	6,2	143 599	5,3
Web	104 733	4,2	82 405	3,1
Télévision	362 928	14,5	390 151	14,5
Radio	188 808	7,5	305 420	11,4
Magasin	219 608	8,8	175 219	6,5
Imprimé	206 983	8,3	215 045	8,0
Panneaux	30 525	1,2	68 873	2,6
Tour support	87 867	3,5	50 265	1,9
Événements scéniques	269 162	10,7	401 761	14,9
Total	**2 506 088 $**	**100,0**	**2 689 586 $**	**100,0**

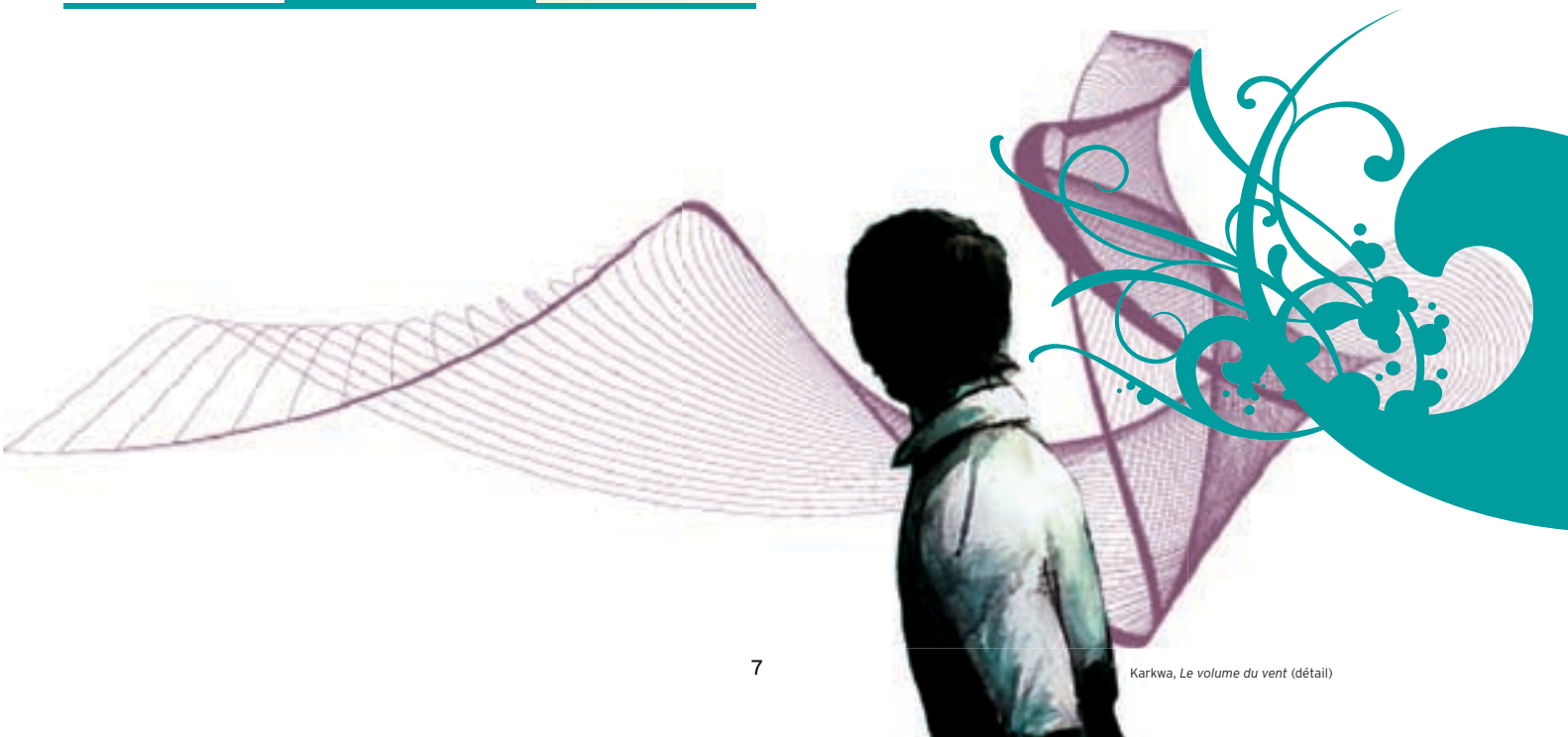

Karkwa, *Le volume du vent* (détail)

L'évaluation des résultats

L'APPUI AUX NOUVEAUX ARTISTES

Conformément à ses objectifs, le Fonds RadioStar apporte son appui en priorité aux artistes en développement de carrière. En 2007-2008, 46 % des montants accordés ont été octroyés à des premiers albums francophones d'artistes canadiens, 23 % à des deuxièmes albums et 19 % à des troisièmes albums, totalisant 88 % des fonds engagés. Les artistes ayant quatre albums ou plus en carrière ne représentent plus que 12 % des montants acceptés, comparativement à 22 % en 2006-2007.

NOUVEAUX ARTISTES

	2007-2008			2006-2007		
	Demandes acceptées	Montants accordés	% montants acceptés	Demandes acceptées	Montants accordés	% montants acceptés
1er album	22	900 818 $	46	30	1 354 106 $	41
2e album	12	449 613	23	22	903 111	27
3e album	11	375 000	19	8	340 000	10
4 albums et plus	6	224 418	12	20	717 798	22
Total	**51**	**1 949 849 $**	**100**	**80**	**3 315 015 $**	**100**

NOUVEAUX ARTISTES

	2005-2006			2004-2005		
	Demandes acceptées	Montants accordés	% montants acceptés	Demandes acceptées	Montants accordés	% montants acceptés
1er album	33	1 226 281 $	39	35	1 578 369 $	55
2e album	27	1 136 609	37	8	354 936	12
3e album	8	327 706	11	8	405 653	14
4 albums et plus	10	413 970	13	12	510 000	18
Total	**78**	**3 104 566 $**	**100**	**63**	**2 848 958 $**	**100**

LA RÉPARTITION RÉGIONALE

En 2007-2008, quatre artistes des communautés francophones du Canada ont reçu l'aide du Fonds, comparativement à cinq en 2006-2007 et 2005-2006. Deux de ces artistes sont du Nouveau-Brunswick et deux sont de l'Ontario.

Jorane, *Vers à soi* (détail)

Les projets acceptés

Artiste	Demandeur	Région	Montant $
3 gars su'l sofa	Productions Pixelia	Plusieurs régions	50 000
Alfa Rococo	Tacca Musique	Montréal	14 675
Arthur l'Aventurier	Gregg Musique	Québec	54 732
Arthur l'Aventurier	Gregg Musique	Québec	25 268
Béland Marie-Luce	Disques Passeport	Mauricie	60 000
Bernier Francis	Christal Musique	Québec	50 000
Blanchard Annie	Disques Musicor	Nouveau-Brunswick	50 000
Brassée	Déjà Musique	Abitibi	50 000
Breastfeeders	Disques Blow the Fuse	Montréal	25 410
Cobna	Disques 13 Deep	Montréal	36 401
Damien	Gestion Ace	Cantons de l'est	48 382
D'Astous Mathieu	À l'Infini Communications	Nouveau-Brunswick	50 000
Désilets Alexandre	Gestion Denis Wolff	Montréal	35 868
Desjardins Boom	Entourage Musique	Abitibi	30 000
Dubé Charles	Tacca Musique	Laurentides	28 090
Dufresne Diane	Productions Jean-Pier Doucet	Montréal	60 000
Dumas	Tacca Musique	Centre-du-Québec	15 000
Dupré Marc	Disques Musicor	Laval	50 000
Fortin Marc-André	Disques Musicor	Saguenay–Lac-St-Jean	15 000
Fréres Cheminaud	Productions New Rock	Montréal	22 373
Gaële	Productions de l'Onde	Montréal	49 866
Gagnon Audrey	Disques Musicor	Laval	50 000
Gatineau	C4 Productions	Gatineau	52 495
Imposs	Groupe K Pone	Montréal	50 000
Jean Anik	Tacca Musique	Bas–Saint-Laurent	48 660
Jorane	Tacca Musique	Québec	21 247
Jordane	Disques Tox	Montréal	50 000
Kaïn	Disques Passeport	Centre-du-Québec	30 000
Karkwa	Disques Audiogramme	Gaspésie	50 000
Lacroix Stage	Productions Pierre Tremblay	Montréal	32 627
Lacroix Stage	Productions Tram	Montréal	10 000
Léon Martin	Cie Larivée Cabot Champagne	Québec	23 455
Lépine Marie-Annick	Cie Larivée Cabot Champagne	Lanaudière	29 087
Lindsay Andréa	Gestion Son Image	Ontario	34 752
Major Catherine	Productions de l'Onde	Montréal	46 767
Marie-Mai	Disques Musicor	Montérégie	50 000
Marie-Mai	Disques Musicor	Montérégie	15 000
Marie-Mai	Productions J	Montérégie	15 000
Minière Jérôme	Cie Larivée Cabot Champagne	Montréal	18 505
Moffatt Ariane	Disques Audiogramme	Québec	30 000
Montano Corneliu	Gestion Son Image	Montréal	17 790
Navet Confit	Gestion Son Image	Québec	41 122
Painchaud Jonathan	Sphère Musique	Îles-de-la-Madeleine	60 000
Pamela	Productions Fly Décibels	Lanaudière	57 674
Pelletier Claire	Studio OuÏe-Dire	Bas–Saint-Laurent	44 666
Rocheleau Linda	Déjà Musique	Abitibi	50 000
Samian	Disques 7e Ciel	Abitibi	50 000
Sans Pression	Disques 13 Deep	Montréal	50 000
Shock Stefie	Productions Alain Dupuis	Montréal	30 000
Yves Lambert et le Bébert Orchestra	Prûche Libre	Mauricie	60 000
ZPN	Muipatayi David	Ontario	9 937
			1 949 849

Alexandre Désilets, *Escalader l'ivresse* (détail)

Le financement par catégorie musicale

Alternatif	Considéré ici au sens de l'émergence d'un genre
Country	Genre regroupant les musiques de styles country et western
Folk contemporain	Genre musical couvrant le vaste registre de la musique folk à tendances actuelles
Hip hop	Genre musical issu des nouvelles tendances musicales comprenant le rap et le Hip hop
Jeunesse	Genre musical destiné principalement aux enfants
Musique du monde	Genre musical regroupant les styles issus mais non limités à l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale, l'Asie, l'Afrique, le Moyen-Orient et les Caraïbes de même que les musiques autochtones
Musique urbaine	Genre musical issu des nouvelles tendances musicales comprenant notamment le techno, le house dance, le drum'n bass, le jungle, le tribal, le ambiant transe chill, le trip hop, l'acid jazz et tous les genres issus de l'électronica
Pop rock	Genre musical couvrant un large registre de styles, comprenant le rock acoustique, le folk contemporain et le folk rock
Populaire	Outre la chanson, genre musical orienté vers un large public couvrant le registre easy listening à pop adulte
Rock	Genre musical couvrant le registre de musique au rythme accentué
Traditionnel	Genre musical regroupant les musiques d'origine traditionnelle

Damien, *Plus que jamais* (détail)

Cobna, *Garde un œil ouvert* (détail)

Marie-Mai, *Dangereuse attraction* (détail)

La musique populaire et le pop rock occupent toujours une place prépondérante en termes de demandes reçues et acceptées pour un total de 60,8 %. Depuis trois ans, ils ne cessent toutefois de diminuer, représentant 66 % des demandes acceptées en 2006-2007, 69,2 % en 2005-2006 et 77,8 % en 2004-2005. Année après année, la diversité musicale se reflète donc toujours davantage dans l'aide octroyée par le Fonds.

Signe des temps, le Hip hop a pour une deuxième année augmenté sa part de financement de 6,1 % à 14,7 % des montants accordés en 2007-2008. Jusqu'en 2005-2006, cette catégorie représentait moins de 2 % des montants octroyés. La musique alternative est également à la hausse, retrouvant avec 6,5 % du financement accordé un niveau semblable à celui atteint lors des trois premières années du Fonds.

Le folk contemporain et le rock accusent des baisses importantes en comparaison de 2006-2007. Alors que pour le premier, l'écart d'une année à l'autre soit plutôt la norme, il s'agit pour le rock du plus bas taux d'aide octroyée depuis la création du Fonds, soit 2,8 %.

Martin Léon, *Le facteur vent* (détail)

Les fréres Cheminaud, *Les hommes des tavernes* (détail)

FINANCEMENT PAR CATÉGORIE MUSICALE

	2007-2008					2006-2007				
	Demandes reçues	Montants demandés	Demandes acceptées	Montants accordés	%	Demandes reçues	Montants demandés	Demandes acceptées	Montants accordés	%
Alternatif	3	131 310 $	3	126 990 $	6,5	4	179 741 $	3	156 925 $	4,7
Country	2	72 373	2	72 373	3,7	2	63 000	2	62 500	1,9
Folk contemporain	1	31 897	1	29 087	1,5	8	301 517	6	238 166	7,2
Hip hop	6	288 513	6	287 278	14,7	4	213 682	4	200 906	6,1
Jazz	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0,0
Jeunesse	2	85 268	2	80 000	4,1	3	230 000	2	80 564	2,4
Musique du monde	1	27 009	1	21 247	1,1	2	79 980	2	76 875	2,3
Musique urbaine	2	33 591	2	28 442	1,5	2	84 269	1	30 090	0,9
Pop rock	8	269 379	8	265 000	13,6	15	758 819	13	574 852	17,3
Populaire	23	949 050	23	924 022	47,4	53	2 354 039	40	1 574 547	47,5
Rock	2	69 643	2	55 410	2,8	7	346 611	7	319 590	9,7
Traditionnel	1	60 000	1	60 000	3,1	3	161 944	0	0	0,0
Total	**51**	**2 018 033 $**	**51**	**1 949 849 $**	**100**	**103**	**4 773 602 $**	**80**	**3 315 015 $**	**100**

Les succès

Le Fonds RadioStar a accompagné de nombreux projets d'artistes récompensés en 2007-2008 lors du Gala de l'ADISQ.

ARTISTE	PRIX – GALA DE L'ADISQ
Bélanger Daniel	Album de l'année – pop rock
	Auteur ou compositeur de l'année
Boulay Isabelle	Interprète féminine de l'année
	Album de l'année – country
	Spectacle de l'année – interprète
	Sonorisateur de l'année
De Grandpré Frédérick	Album de l'année – jazz interprétation
Dubois Claude	Album de l'année – populaire
Lapointe Pierre	Spectacle de l'année – auteur-compositeur-interprète
	Vidéoclip de l'année
Mes Aïeux	Chanson populaire de l'année
	Groupe de l'année
	Album de l'année – meilleur vendeur
	Album de l'année – folk contemporain
Perreau Yann	Metteur en scène de l'année
Tricot machine	Révélation de l'année
	Pochette de disque de l'année
Trois Accords	Album de l'année – rock
	Site internet de l'année

Mathieu D'Astous, *Les méandres* (détail)

Imposs, *Mon poing d'vue* (détail)

Les certifications

Des certifications de l'Association de l'industrie canadienne de l'enregistrement, la CRIA, ont également été décernées à certains de ces artistes, dont plusieurs premiers albums.

CERTIFICATION ALBUM

	CD	DVD
Or	50 000	5 000
Platine	100 000	10 000
Double platine	200 000	20 000
Triple platine	300 000	30 000
Diamant	1 000 000	100 000

Linda Rocheleau, *Je suis qui je suis* (détail)

CERTIFICATIONS CD

Année	Artiste	Album	Certification
2006	Artistes variés	Quand le country dit bonjour	Or
2007	Artistes variés	Duos Dubois	Double Platine
2004	Bédar Dany	Fruits de ma récente nuit blanche	Platine
2005	Bédar Dany	Écoute-moi donc	Platine
2007	Bélanger Daniel	L'échec du matériel	Or
2007	Boulay Isabelle	De retour à la source	Platine
2003	Chicane	Ent'nous autres	Or
2005	Corneille	Parce qu'on vient de loin	Platine
2006	Cowboys Fringants	La Grand-Messe	Double Platine
2004	Desjardins Boom	Boom Desjardins	Or
2006	Dobacaracol	Soley	Or
2004	Don Juan	Don Juan	Double Platine
2006	Dumas	Le cours des jours	Or
2006	Kaïn	Nulle part ailleurs	Platine
2008	Kaïn	Les saisons s'tassent	Or
2004	Lapointe Éric	Coupable	Platine
2006	Lapointe Pierre	Pierre Lapointe	Platine
2006	Lapointe Pierre	La forêt des mal-aimés	Platine
2004	Le Bouthillier Wilfred	Wilfred Le Bouthillier	Double Platine
2005	Loco Locass	Amour oral	Or
2008	Marie-Mai	Dangereuse attraction	Or
2005	Marie-Mai	Inoxydable	Or
2006	Mes Aïeux	En famille	Double Platine
2003	Mix Mania	Mix Mania	Double Platine
2005	Moffatt Ariane	Aquanaute	Platine
2004	Pelchat Mario	Noël avec Jireh Gospel	Or
2003	Quilico Gino	Noël	Or
2004	Shock Stefie	Le décor	Or
2005	Thibert Marie-Élaine	Marie-Élaine Thibert	Triple Platine
2007	Thibert Marie-Élaine	Comme ça	Platine
2004	Toupin Marie-Chantal	Maudit bordel	Platine
2006	Toupin Marie-Chantal	Non négociable	Platine
2004	Trois Accords	Gros mammouth album trio	Platine
2007	Trois Accords	Grand champion international de course	Or
2005	Villeneuve Annie	Quand je ferme les yeux	Platine

CERTIFICATION DVD

2007	Respectables	Live au Centre Bell	Or

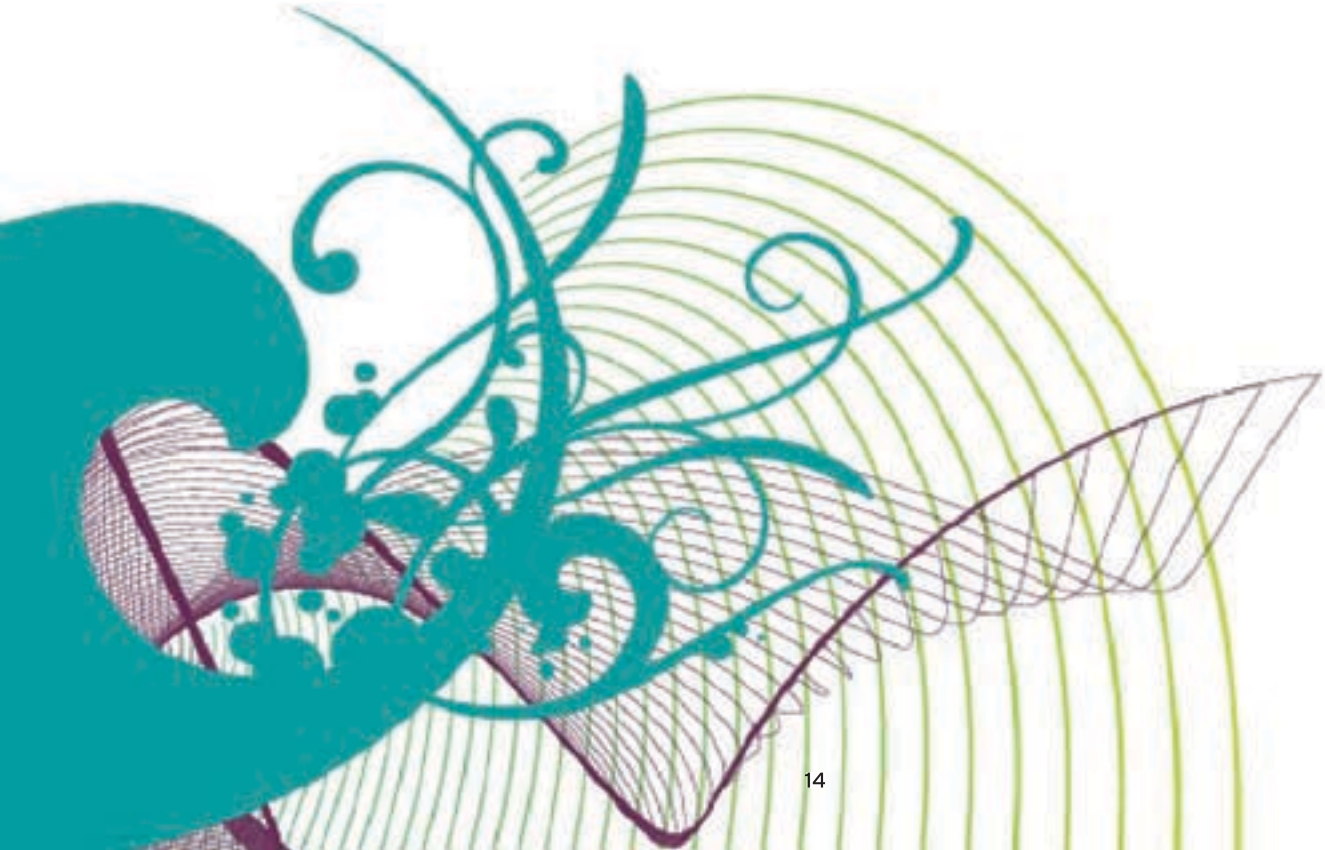

LES ÉTATS FINANCIERS
2007-2008

Le rapport du vérificateur

Aux administrateurs
de Fonds RadioStar

J'ai vérifié les bilans de Fonds RadioStar aux 31 août 2008 et 2007 ainsi que les états des résultats et évolutions des actifs nets et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme aux 31 août 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Denis Thérien
Comptable agréé
Le 9 septembre 2008

Résultats et évolutions des actifs nets

Exercices terminés les 31 août

	2008	2007
PRODUITS		
Contributions des radiodiffuseurs	**2 743 551 $**	2 863 343 $
Honoraires de gestion – ACR	**(21 000)**	(21 200)
	2 722 551	2 842 143
Intérêts	**231 590**	218 080
	2 954 141	3 060 223
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Salaires et avantages sociaux	**139 199**	177 278
Honoraires légaux et de gestion	**4 156**	39 352
Honoraires professionnels	**6 358**	11 047
Loyer et autres charges	**39 506**	39 883
Communications	**40 337**	51 785
Assurances	**2 543**	2 536
Frais de réunions	**1 695**	5 781
	233 794	327 662
Radiation des taxes de vente des exercices antérieurs		58 390
	233 794	386 052
EXCÉDENT DISPONIBLE POUR LES CONTRIBUTIONS D'AIDE	**2 720 347**	2 674 171
Contributions d'aide	**1 990 583**	2 827 781
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	**729 764**	(153 610)
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS AU DÉBUT	**4 053 151**	4 206 761
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS À LA FIN	**4 782 915 $**	4 053 151 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bilans

31 août

	2008	2007
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	**776 600 $**	24 055 $
Dépôt à vue, 3,12 %, échéant le 26 juin 2009	**4 000 000**	4 000 000
Débiteurs (note 4)	**29 791**	39 369
Frais imputables au prochain exercice	**1 592**	1 797
	4 807 983 $	4 065 221 $
PASSIF		
COURT TERME		
Frais courus	**25 068 $**	12 070 $
ACTIFS NETS		
Non affectés	**4 782 915**	4 053 151
	4 807 983 $	4 065 221 $

Au nom du Conseil d'administration

Pierre Rodrigue
Président

Stéphanie Moffatt
Trésorière

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 août

	2008	2007
EXPLOITATION		
Contributions des radiodiffuseurs encaissées	**2 722 551 $**	2 842 143 $
Intérêts encaissés	**238 803**	215 860
	2 961 354	3 058 003
Contributions d'aide versées	**(1 988 218)**	(2 821 781)
Achats de biens et services payés	**(80 358)**	(147 854)
Rémunération du personnel payée	**(140 233)**	(185 251)
	(2 208 809)	(3 154 886)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	**752 545**	(96 883)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	**4 024 055**	4 120 938
TRÉSORERIE À LA FIN (note 5)	**4 776 600 $**	4 024 055 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 31 août 2008 et 2007

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Fonds RadioStar a été constituée le 16 février 2001 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes.

Destiné en priorité aux talents prometteurs, Fonds RadioStar, un organisme sans but lucratif, appuie par un financement significatif les projets de promotion des maisons de disques susceptibles d'avoir un véritable impact sur la carrière des artistes canadiens d'expression française. Il apporte un soutien additionnel en complétant les programmes d'aide existants et assure un second souffle aux projets de commercialisation. Fonds RadioStar verse aux maisons de disques admissibles des contributions non remboursables.

2. FINANCEMENT DE L'ORGANISME

Les produits du Fonds RadioStar proviennent de contributions financières d'entreprises de radiodiffusion par l'entremise de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR).

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont présentés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada en tenant compte des particularités suivantes:

Constatation des produits

Le Fonds RadioStar utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports au Fonds RadioStar et à son pendant anglophone, Radio Starmaker Fund, proviennent de contributions financières des entreprises de radiodiffusion exigées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) lors de transactions d'acquisition d'entreprises de radiodiffusion. Minimalement, 3 % de la valeur de telles transactions doit être versé à ces deux nouveaux fonds de commercialisation de la musique canadienne.

De façon générale, lorsque les transactions d'acquisition ont trait à des stations francophones, 80 % du 3 % est versé au Fonds RadioStar; lorsque les transactions sont reliées à des stations anglophones, 20 % du 3 % est versé au Fonds RadioStar. L'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a la responsabilité de percevoir les 3 % de la valeur des transactions qu'elle redistribue aux deux fonds, conformément aux modalités de paiement qui ont été acceptées par le CRTC. Ces contributions financières sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité de caisse.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 31 août 2008 et 2007

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Impôts sur le revenu

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, Fonds RadioStar est un organisme sans but lucratif et est, par conséquent, exempt d'impôts sur le revenu.

Apports reçus en services

Les membres du conseil d'administration du Fonds RadioStar assistent aux réunions du conseil sans recevoir de compensation monétaire. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Composition de la trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend les espèces et quasi-espèces qui ne sont grevées d'aucune affectation. Les espèces comprennent l'encaisse. Les quasi-espèces comprennent les dépôts à terme ou à vue détenus pour faire face aux engagements de trésorerie à court terme mais non ceux détenus à des fins d'investissement ; d'une façon plus précise, elles comprennent les dépôts à terme ou à vue dont la valeur ne risque pas de changer d'une façon significative et dont l'échéance n'excède pas trois mois de la date d'acquisition.

Utilisation d'estimations

La prép aration des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants
de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des apports et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses.

4. DÉBITEURS

	2008	2007
Demandeur – contributions d'aide	**5 000 $**	7 365 $
Intérêts courus	**24 791**	32 004
	29 791 $	39 369 $

5. TRÉSORERIE À LA FIN

	2008	2007
Encaisse	**776 600 $**	24 055 $
Dépôt à vue	**4 000 000**	4 000 000
	4 776 600 $	4 024 055 $

6. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme a versé des contributions d'aide à des entreprises apparentées pour un montant de 3 044 $ (2007, 385 932 $). Ces dernières sont apparentées dû au fait que leurs représentants administrent l'organisme. Ces entreprises apparentées répondent à tous les critères établis par Fonds RadioStar et, de ce fait, ne bénéficient d'aucun statut particulier ou privilège par leur représentativité au conseil d'administration.

Les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés.

7. ENGAGEMENTS

Contributions d'aide

Fonds RadioStar présente un solde résiduel d'engagements en fin d'exercice totalisant 1 043 082 $ (2007, 1 880 564 $). De cette somme, une portion de 19 854 $ (2007, 240 733 $) représente les engagements envers des entreprises apparentées.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers à court terme se rapproche de leur juste valeur à cause de leur réalisation prochaine.

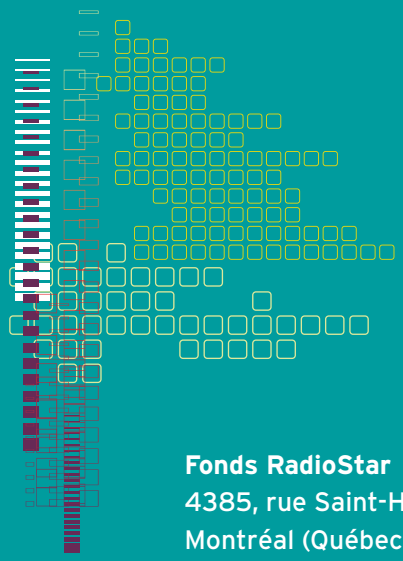

Fonds RadioStar
4385, rue Saint-Hubert, bureau 2
Montréal (Québec) H2J 2X1
Téléphone : 514 861-8444 / 1 800 861-5561
Télécopieur : 514 861-4423

www.fondsradiostar.com